



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 30 MAI 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 30 mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 24 mai 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Josyane BERTIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

					SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT DE 1.000.000 € POUR FINANCER LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2024 – BUDGET PRINCIPAL						
an	Mois	Jour	QN°	Subd							
2024	05	30	14	00							
ÉLUS			26						CONVOCACTION		24-05-2024
PRÉSENTS MAXI			20						RÉUNION		30-05-2024
MANDANTS			01						AFFICHAGE		31-05-2024
ABSENTS			05						TRANSMISSION		04-06-2024
APTES A VOTER			21						Contrôle de Légalité : DCLE/2		
RECENSEMENT DES CONSEILLERS				Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS				
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES					MANDATAIRES				
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri		Maire			X					
	MONNIER Philippe		1er Adjoint		X						
	BERTIN Josyane		2è Adjointe		X						
	RAULT Gabriel		3è Adjoint		X						
	ALLAIN Marie-Paule		4è Adjointe		X						
	POUGET Léo		5è Adjoint		X						
	HERNOT Bruno		6è Adjoint		X						
	L'HARIDON Michelle		7è Adjointe				X	Philippe MONNIER			
	HUET Jean-Marie		CMD1		X						
	CHARLOT Karine		Conseillère		X						
	CORMIER Anne-Séverine		Conseillère		X						
	DONNARD Roxane		Conseillère		X						
	DURAND Philippe		CMD2		X						
	GUINARD Brigitte		Conseillère		X						
	LANCESSEUR Christian		CMD3			X					
	LESNARD Pierre		CMD4			X					
	MANIS Cécile		Conseillère			X					
	ROUXEL Benoit		CMD5			X					
MANIS Jean-Paul		Conseiller		X							
LEMEE Ginette		Conseillère		X							
MINORITÉ	MORIN Yannick		Conseiller		X						
	CHALVET Maryvonne		Conseillère		X						
	DETREZ Nicole		Conseillère		X						
	RENAUT Sylvain		Conseiller		X						
	LOLIVE Jean-Paul		Conseiller		X						
	LE BRICON Bruno		Conseiller		X						
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS				20	5	1				

14 – Souscription d'un emprunt de 1 000 000 € pour financer le programme d'investissement 2024– Budget Principal –

Vu le code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération n°2 du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire sur le fondement de l'article L.2122-22 du CGCT : mandat 2020-2026 et notamment la matière n°3,

Considérant la volonté municipale d'emprunter 1 000 000 euros pour financer le programme d'investissement de l'exercice 2024,
Considérant que ce montant excède le plafond nominal de 500 000 euros,

**Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,**

- D'AUTORISER** le Maire à procéder à la réalisation d'un emprunt destiné à financer les investissements 2024 prévus dans le budget général 2024, pour un montant maximum de 1 000 000 €. La durée des produits de financement ne pourra excéder 25 ans.
- D'AUTORISER** le Maire à lancer des consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour ce type d'opérations
- D'AUTORISER** le Maire à retenir la meilleure offre au regard des possibilités que présente le marché à un instant donné, du gain financier espéré et des primes et commissions à verser
- D'AUTORISER** le Maire à définir le type d'amortissement et de procéder à un différé d'amortissement,
- DE RAPPELER** que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables 17
- Votes défavorables 06 (Yannick MORIN, Maryvonne CHALVET, Nicole DETREZ, Sylvain RENAUT, Jean-Paul LOLIVE, Bruno LE BRICON)
- Abstentions 00

Le secrétaire de séance

Josyane BERTIN

Erquy, le 30 mai 2024

Le Maire,

Henri LABBE,

